



179
JANVIER 2024

Vivre à **VILLEBON**

2024

2023

**ENSEMBLE,
UNIS PAR LE SPORT**



8

Fedora Ploge,
une artisane d'exception



18

Un budget au service
des Villebonnais



26

Bricoler et réutiliser
au chantier jeunes

Sommaire

3	Édito	22	Vu à Villebon
4	Zoom sur	24	Sortons
6	En bref	26	Ma ville durable
8	Quoi de neuf	28	Vie associative
16	J'ai une question	32	Expressions
17	Vie pratique	34	Carnet
18	Grand Angle	35	Notre histoire



Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

- Suivez notre page **Facebook**
- Retrouvez nos photos sur **Flickr**
- Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette – Service Communication Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 • votremairie@villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz, Camille Sourbet • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock • Couverture : Ensemble, unis par le sport • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en pages : Solène Oeuvery – Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Victor Da Silva, aux côtés de Jacques Fantou, Conseiller municipal délégué, remet les médailles du travail récompensant l'engagement professionnel des Villebonnais.



Édito

Chères Villebonnaises, chers Villebonnais,

Bienvenue en 2024, année qui s'annonce pleine de promesses sous le signe de la nouveauté, du sport et de l'esprit olympique !

Notre magazine entre dans une nouvelle ère pour vous accompagner tout au long de cette année passionnante. Avec son nouveau format, l'objectif est de vous offrir des contenus plus dynamiques, des rubriques interactives et une esthétique moderne, en cohérence avec la vitalité de nos actions.

L'année 2024 sera indéniablement marquée par l'esprit olympique. Ces Jeux offrent une occasion unique de célébrer le sport, l'inclusion et la compétition. Je suis ainsi ravi de vous annoncer la tenue de "Cap sur Olympie", un événement sportif exceptionnel dont le programme vous sera prochainement communiqué. Une opportunité de plus de se rassembler, de partager des moments de convivialité et de vibrer au rythme des exploits sportifs.

Autre nouveauté : le lancement de la 1^{re} édition du budget participatif en 2024. Croyant en l'expertise unique de chaque habitant, qu'elle soit personnelle ou professionnelle, la Ville instaure ce budget participatif pour renforcer votre rôle dans les actions municipales. Vous aurez ainsi la possibilité de proposer des projets qui vous tiennent à cœur, en accord avec le Plan Climat de la Ville.

En attendant, je vous propose de nous revoir lors de la cérémonie des Vœux du dimanche 14 janvier, à laquelle vous êtes tous conviés. Ce sera l'occasion de nous retrouver et de partager un moment de convivialité autour d'une galette.

*Je vous souhaite à tous mes vœux
les plus sincères d'une très
belle année 2024 !*

A handwritten signature in black ink, reading 'V. Da Silva', with a horizontal line underneath.

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette



Vous souhaitez poser une question à Monsieur le Maire ?

Remplissez ce formulaire : → bit.ly/3pezdLY ou flashez ce QR code.
Victor Da Silva répondra dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de la Ville.





Zoom sur

LES AGENTS MUNICIPAUX À VOS CÔTÉS

Derrière chaque service rendu aux Villebonnais se cache une équipe d'agents municipaux investis pour la Ville et ses habitants. Découvrez-les lors d'une exposition itinérante dans les différentes structures municipales et sur le site de la Ville.

Ils sont éducateur de jeunes enfants, agent d'entretien, médiathécaire, agent technique... Chaque jour, ils s'investissent pour vous offrir le meilleur des services publics. L'encadrement de vos enfants à la crèche, les animations proposées aux ados, les repas livrés aux séniors et aux personnes en situation de handicap, la propreté des espaces publics... Tous ces agents municipaux se tiennent au quotidien à vos côtés pour que vous puissiez bien vivre à Villebon.

Vous pourrez y découvrir les visages de vos services publics de proximité, à l'image de Maria, agent d'entretien, Nathalie, animatrice au Centre de Loisirs ou encore Isabelle, professeure de piano au Conservatoire.

Cette initiative est née d'un travail collectif des services municipaux dans le cadre du Projet d'Administration de la Ville, visant à réfléchir ensemble sur l'identité et les valeurs de la Collectivité.

14
portraits d'agents
à découvrir

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

En ce début 2024, les agents municipaux de Villebon-sur-Yvette sont à l'honneur dans une exposition. Inaugurée au Centre Culturel Jacques-Brel lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité, elle sera ensuite installée dans différents bâtiments municipaux au cours de l'année et également consultable en ligne.



Retrouvez
l'exposition en ligne



En bref



VILLEBON MEMBRE DU SIEI

Le saviez-vous ? Villebon fait partie du Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (SIEI) depuis sa création dans les années 1960.

L'objectif du syndicat : développer des programmes et des structures pour assurer aux personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, une aide leur permettant une intégration dans la vie sociale, scolaire ou professionnelle.

En mutualisant leurs moyens via ce syndicat, les Villes membres ont notamment contribué à créer des équipements (Institut Médico Professionnel de Palaiseau, Résidence Soleil de Massy...) à destination des personnes en situation de handicap de tous âges pour les mettre à disposition d'associations spécialisées (ADAPEI, PEP 91).



Retrouvez les actions de la Ville en faveur de l'inclusion et du handicap

30 KM/H !!

C'est la vitesse maximale autorisée en ville (hors avenue du Général-de-Gaulle, de la Plesse, rue de la Prairie et Parc d'activités de Courtabœuf).

Afin d'apaiser la circulation dans le quartier des Coteaux, un ralentisseur a été installé fin octobre au carrefour de la rue des Pivoines et de la rue de la Haute Roche. Il est entouré de grilles avaloirs de grande capacité pour une captation maximale des eaux de pluies ruisselantes sur chaussée.

PARÉS POUR LA NEIGE !

En cas d'épisode neigeux, la Ville agit de jour comme de nuit pour dégager au plus vite les voies communales.

Pour rappel, vous êtes responsable du déneigement du trottoir devant votre habitation. Des bacs à sel sont à votre disposition pour vous aider.

→ Retrouvez le plan de déneigement des rues et l'emplacement des bacs à sel sur le site de la Ville.

BIEN VIVRE SA RETRAITE

Découvrez les différentes activités et aides proposées par la Ville pour vous accompagner dans la nouvelle plaquette « *Bien vivre à Villebon, Bien vieillir chez soi* », disponible à l'accueil des solidarités (Résidence Alphonse-Daudet, 2 rue Joachim-du-Bellay).



Retrouvez
la plaquette en ligne

7 / 7

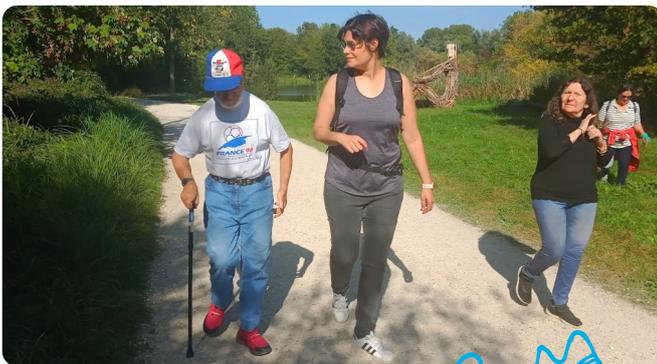
JOURS



EN SITUATION DE HANDICAP OU RETRAITÉ, FAITES-VOUS LIVRER VOS REPAS

Pour aider au maintien à domicile, la Ville vous livre de bons repas préparés par le cuisinier de la RPA Alphonse-Daudet. Ce service est réservé aux Villebonnais retraités, momentanément empêchés ou en situation de handicap, sans condition d'âge. Tarification au quotient familial.

→ Renseignements et réservations
Accueil des solidarités
Tél. 01 69 93 49 10
smr@villebon-sur-yvette.fr



7 km

C'est la distance parcourue par **Jocelyne et Patrick**, résidents de l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz, lors d'une marche solidaire, organisée par l'association France Alzheimer jeudi 28 septembre. Accompagnés d'Audrey, animatrice et de Danièle, bénévole, ils ont fièrement représenté l'EHPAD et les Villebonnais le long de ce parcours à travers le parc de Lormoy à Longpont-sur-Orge.



LIRE ET FAIRE LIRE

Vous aimez lire des histoires et vous avez un peu de temps que vous aimeriez mettre à la disposition des enfants villebonnais ?

La Ville et l'association Lire et Faire Lire recherchent des bénévoles de plus de 50 ans !

→ Contactez le Centre de Loisirs
Tél. 01 69 93 49 24 ou par courriel
centreloisirs@villebon-sur-yvette.fr



Quoi? de neuf°

FEDORA PLOGE, UNE ARTISANE D'EXCEPTION

Villebonnaise, Fedora Ploge a été sacrée Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie artisan relieur. Une belle consécration pour cette artisane passionnée par son art.



C'est au cœur de son atelier parisien situé au 113 rue du Cherche Midi qu'elle présente avec fierté sa médaille de Meilleur Ouvrier de France, résultat de longs mois de travail et d'une carrière dédiée à la reliure d'ouvrage.

« Mon rôle est de créer des reliures traditionnelles en cuir ou en toile et des reliures d'art aux maquettes originales. Je restaure également des ouvrages. Les personnes faisant appel à mes services ont des profils variés. Ils peuvent vouloir valoriser des exemplaires rares ou redonner une jeunesse à des ouvrages anciens ou à valeur sentimentale, qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants. Je propose également des cours de reliure pour les néophytes ou les confirmés ».

Cet art minutieux, ancien et atypique, Fedora a choisi d'en faire son métier par amour des livres. « J'aimais l'objet et l'idée de le protéger, de le valoriser ». Après un Bac littéraire, la jeune femme a intégré la prestigieuse école Estienne à Paris, dont elle est ressortie diplômée des métiers d'art en reliure-dorure avec une mention d'excellence.

Devenir Meilleur Ouvrier de France

Fedora Ploge s'est lancée il y a déjà plusieurs années dans l'aventure des Meilleurs Ouvriers de France. « Dans mon métier, on travaille beaucoup seul. Si mes clients sont toujours satisfaits, j'appréciais l'idée d'être jugée par des professionnels de mon secteur, afin de savoir où je me positionnais ».

Entourée de ses outils de découpe, morceaux de cuir, aiguilles et fils, l'artisane manie avec précaution les ouvrages qui lui ont valu la prestigieuse distinction. « Dans un premier temps, j'ai dû présenter mon parcours et mon travail, puis j'ai eu six mois pour produire trois ouvrages avec des techniques très précises : une reliure plein cuir avec sa chemise et son étui, puis une structure contemporaine et pour finir une couture sur nerfs brodés ».

Sur douze candidats, deux ont remporté le prestigieux titre : un vrai accomplissement pour ces artisans.

« Le concours représente un gros investissement, à peu près deux jours de travail par semaine pendant six mois. Je suis très fière de ce résultat ».

Dimanche 14 janvier, Fedora Ploge recevra la médaille de la Ville lors des vœux de la Municipalité.



“ Tout mon travail est réalisé à la main, presque comme au Moyen-Âge. Les matériaux évoluent mais les techniques restent pratiquement les mêmes ”

→ reliure-fedora-ploge.com

2024

Victor Da Silva

Maire de Villebon-sur-Yvette

**le Conseil municipal, le Conseil municipal des Jeunes
et le Personnel communal
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024**

Retrouvons-nous

dimanche
14 janvier à 15 h

Centre Culturel Jacques-Brel

pour la cérémonie des vœux

Venez y partager une galette !



LE VAV SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Pour la nouvelle année, votre **Vivre à Villebon** évolue. Plus concis, plus moderne, plus proche de vous... Découvrez toutes les évolutions de votre magazine municipal d'informations.

Fin 2022, une enquête de lectorat révélait que les Villebonnais étaient globalement satisfaits du *Vivre à Villebon*. Ils y exprimaient un intérêt particulier pour les sujets d'actualité, les informations pratiques et les photos des événements qui rythment le quotidien.

À l'écoute de leurs attentes, la Ville a souhaité faire évoluer le magazine en s'appuyant sur ses valeurs fondatrices :

- ➔ **Fiabilité**
- ➔ **Proximité**
- ➔ **Bienveillance**
- ➔ **Durabilité**

QUOI DE NEUF ?

Avec une présentation renouvelée, le nouveau *Vivre à Villebon* reste proche de vous et de votre quotidien pour parler informations locales, grands projets et réalisations.

La nouvelle rubrique *Zoom sur* décortiquera à chaque numéro une actualité phare du moment. Vous retrouverez également de nombreuses informations rapides à lire et à retenir au cœur des pages *En bref*. Avec *J'ai une question*, la Ville répond à une interrogation sur un sujet fort de l'actualité.



ECO-FORMAT, LE BON CHOIX

Afin d'optimiser l'usage du papier, le *Vivre à Villebon* conserve son éco-format et voit sa pagination réduite. Le magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement selon une certification PEFC, c'est-à-dire que la quantité de bois prélevée ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt afin de lui permettre de se renouveler.

NOIR MAIS PAS TROP

L'avez-vous remarqué ? Ce nouveau *Vivre à Villebon* utilise une teinte de noir moins intense. L'avantage : consommer moins d'encre tout en gardant un rendu identique à la lecture.





PETITES MAINS ET BEAUX SAPINS

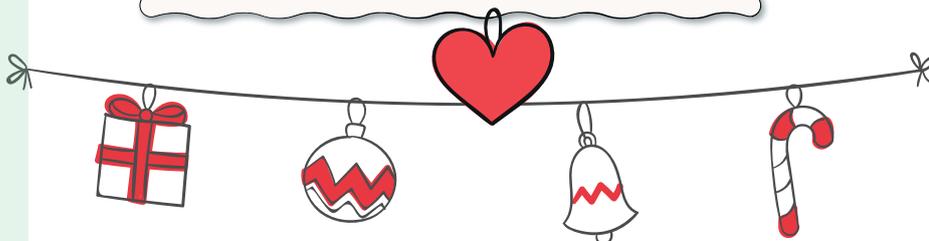
Cet Hiver, des bonshommes de neige et Pères Noël en bois ont fait leur apparition parmi les décorations de fin d'année de la Ville. Ils ont été préparés avec enthousiasme par les enfants du Centre de loisirs avec le concours du Centre Technique Municipal.

Des palettes, des planches, de la peinture et une bonne dose de créativité... Cette année, les enfants ont activement participé à faire vivre la magie de Noël à Villebon. À l'aide de matériaux de récupération assemblés par le Centre Technique Municipal, ils ont créé au sein du Centre de loisirs une multitude de décors en bois. « C'est pour Noël ! » s'enthousiasme Marie, 4 ans. « Après, les décors seront mis dehors pour que tout le monde en profite ». Dès le mois de décembre, les créations ont pris place aux abords des écoles et des bâtiments publics pour le plus grand plaisir des passants.

“ Je suis pressé que mes parents et mon petit frère voient les décorations ”
Léo, 5 ans

MES BEAUX SAPINS

Cette année encore, la Ville a affirmé sa volonté de proposer des décorations moins énergivores. Les illuminations sont restées concentrées sur la place Gérard-Nevers. Nouveau : le reste de la Commune a vu fleurir les décors des enfants, entourés de forêts de sapins.





LE HARCÈLEMENT, PARLONS-EN

Afin de lutter contre le harcèlement scolaire, la Ville a proposé aux élèves de 6^e du collège Jules-Verne un théâtre-forum pour échanger et agir.

« Pour vous, c'est quoi le harcèlement ? ». Grâce à un partenariat entre le collège Jules-Verne et le Point Information Jeunesse, les collégiens réfléchissent à cette question tristement ancrée dans l'actualité. « C'est nuire à quelqu'un de manière régulière », « Je dirais que c'est rejeter quelqu'un à cause d'une différence ».

Toute la matinée, les collégiens ont échangé sur le sujet grâce à un théâtre-forum de la compagnie Entrées de jeu. Sur scène, des comédiens présentent une scène de harcèlement : un garçon emprunte en permanence les affaires de sa camarade sans les lui rendre. Il lui demande les réponses au contrôle et la menace de la dénoncer à la professeure si elle ne fait pas ce qu'il dit... La scène s'arrête. Les intervenants demandent à des collégiens de monter sur scène pour proposer une solution.

« Comment avez-vous vécu ce moment ? » demande l'intervenante. « Qu'auriez-vous fait ? ». Très vite, les collégiens se mobilisent. « On peut demander l'aide d'un adulte. On peut s'interposer pour défendre la personne harcelée ».

À la sortie de l'atelier, les élèves se sentent davantage investis sur le sujet.

« Le harcèlement scolaire, cela peut arriver très vite » explique Louise.

« J'ai apprécié que l'on nous donne des conseils sur la façon de bien réagir ».

« J'ai apprécié de recevoir des conseils sur la façon de bien réagir »

Louise

ÉLOQUENCE ET CHOCOLATINE



Le pain au chocolat et la chocolatine sont-ils égaux ? C'est à cette drôle de question que les jeunes participants au concours d'éloquence ont dû répondre lors des phases qualificatives.

« Le sujet m'a un peu désarçonnée, mais j'ai fait de nombreuses recherches, puis j'ai élargi mon propos à la thématique de l'égalité de manière générale » confie Maya, 16 ans, quelques minutes avant de monter sur scène. Pour sa première participation au concours d'éloquence de l'Agglomération Paris-Saclay, la jeune femme est stressée mais motivée. « C'est un bon exercice ! Bien s'exprimer, savoir construire son argumentaire, sont des compétences qui nous seront utiles pour les études et dans un futur professionnel ».

À ses côtés, Manon, 17 ans, est également bien préparée. « J'ai effectué un long travail de recherche sur le sujet. Je souhaite devenir avocate et cet exercice m'apporte énormément ».

Après délibération, le jury a classé Maya en première position. Les deux jeunes femmes sont qualifiées pour les demi-finales du concours.



Maya est arrivée première de la phase qualificative de Villebon-sur-Yvette.

TROUVER SA VOIE À LA QUINZAINES DE L'ORIENTATION

**Collégiens, lycéens, étudiants, parents...
Du 22 janvier au 2 février, profitez de
ce rendez-vous pour mieux définir votre projet
d'orientation et rencontrer des professionnels.**

ACCOMPAGNER LE PROJET D'ORIENTATION DE SON ENFANT

Votre enfant cherche sa voie ? Lors de cette conférence animée par l'AD PEP 91, découvrez comment l'accompagner efficacement dans la mise en place de son projet professionnel.

**Mardi 23 janvier à 18h30 à l'Hôtel de Ville
Entrée libre**

RENCONTRER DES PROFESSIONNELS À LA SOIRÉE DES MÉTIERS

Quelle formation suivre ? Quel salaire pour le métier envisagé ? Quel Bac passer ? Vous avez des questions sur votre future orientation ? Posez-les directement à des professionnels. Bâtiment, services publics, sciences, sport... Ils seront nombreux à expliquer leurs métiers, les voies d'accès, les avantages et contraintes, lors de la Soirée des Métiers.

**Vendredi 2 février de 18h30 à 21 h
au Centre Culturel Jacques-Brel**

UN MÉTIER COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !

Pour découvrir un domaine d'activité, quoi de mieux que de le vivre ? Infirmière, maître-chien, moniteur de canyoning, créateur de bijoux, banquier... Grâce à une expérience à 360°, plongez-vous dans la réalité de différents métiers. Les casques de réalité virtuelle sont disponibles toute l'année au Point Information Jeunesse.

**Point Information Jeunesse
Place du 8-Mai-1945
pij@villebon-sur-yvette.fr
Tél. 01 69 93 49 23**



“ Les initiatives telles que la Quinzaine de l'Orientation reflètent notre engagement à soutenir l'épanouissement de notre jeunesse. La Ville s'engage à continuer de créer pour eux des opportunités stimulantes et éducatives. ”

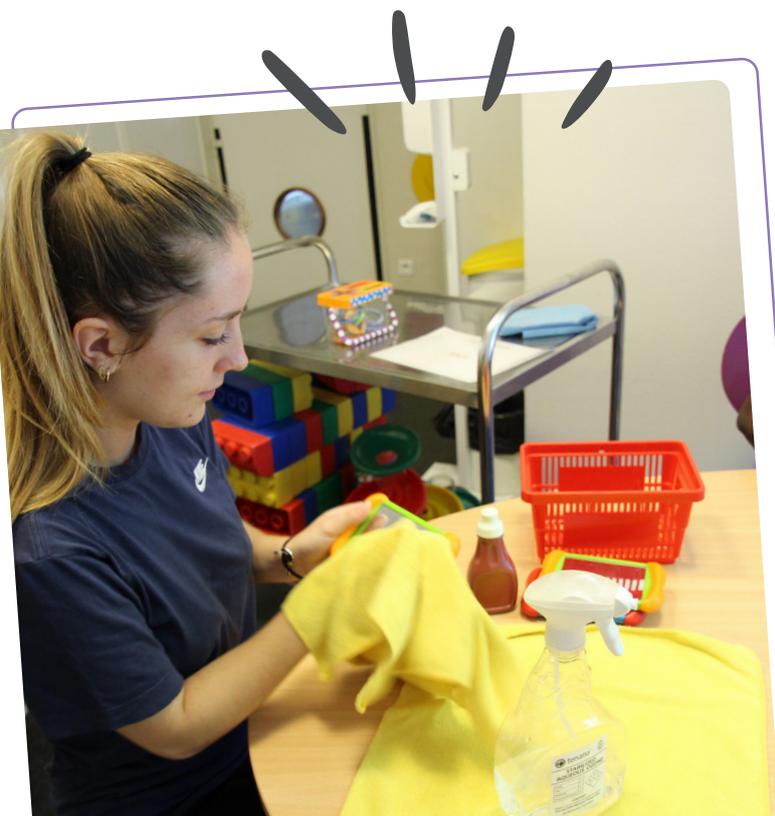
Mohamed Dehbi

Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et à la prévention spécialisée

UN JOB POUR CET ÉTÉ

Vous êtes né(e) en 2006 ou 2007, et vous cherchez un job pour l'été ? Et si vous postuliez auprès des services municipaux ? Ludothèque, espaces verts, entretien... Le choix est large ! Rendez-vous au Point Information Jeunesse du 9 janvier au 3 février, pour déposer votre candidature. Vous pourrez ensuite participer à des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche les 13, 20 ou 27 janvier avant un job dating le lundi 12 février en Mairie.

**Point Information Jeunesse
Place du 8-Mai-1945
Tél. 01 69 93 49 23
pij@villebon-sur-yvette.fr**





UN CENTRE CULTUREL PLUS ACCESSIBLE

Après 6 mois de travaux, le Centre Culturel Jacques-Brel rouvre ses portes avec une comédie hilarante pour toute la famille.

Pour la nouvelle année, découvrez un Centre Culturel Jacques-Brel accessible à tous. Ces derniers mois, la salle de spectacle a connu de nombreux travaux destinés à faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Parmi les aménagements réalisés, on peut compter : l'installation d'un élévateur pour personne à mobilité réduite et d'une boucle à induction magnétique pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif, la sécurisation de l'escalier extérieur (bandes podotactiles, différenciation des premières et des dernières contremarches, bandes anti-dérapantes sur les nez de marches), la réalisation d'un escalier sécurisé pour l'accès à la scène, la mise en conformité des sanitaires ou encore le réaménagement et la mise en conformité des loges pour les artistes.



BOB LE PINGOUIN

Il a troqué la banquise pour le Parc d'activités de Courtabœuf. Bob le Pingouin, l'impressionnante sculpture de l'artiste Julien Marinetti, veille depuis le vendredi 22 septembre sur le futur parc Spirit GreenTech. Situé sur l'ancien site TDF, cet ensemble immobilier accueillera des locaux d'activités industrielles. Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale forte et comprendra de nombreux espaces verts et des moyens plus sobres de production d'énergie.

Bob le Pingouin a été inauguré en présence de Victor Da Silva, Maire de Villebon-sur-Yvette, Grégoire de Lasteyrie, Président de l'Agglomération Paris-Saclay, Rafika Rezzoui, Vice-Présidente de l'Agglomération Paris-Saclay en charge du développement économique, Julien Marinetti, artiste et Carmen Bertojo, Présidente de Spirit Entreprises.

THÉÂTRE : COMMENT SURVIVRE À MON ADO ?

Rendez-vous le vendredi 19 janvier à 21 h pour la première représentation de l'année.

L'adolescence est un moment de transition parfois difficile à gérer pour les jeunes... et pour les parents ! Vous vous sentez « relou » ou « claqué au sol » ?

Rassurez-vous, vous n'êtes pas tout seul.

Que vous soyez ado, ado devenu adulte, parent ayant été ado, grand-parent ne se souvenant plus d'avoir été ado, venez partager un stage de survie en milieu hostile : l'adolescence.



Réservations
Billetterie en ligne
Tarif unique : 11 €



BUDGET PARTICIPATIF



VOS PROJETS POUR VILLEBON

La Ville met en place son premier budget participatif.

25 000 € lui sont consacrés.

À vous de proposer un projet à mettre en place puis de voter pour vos favoris !

1

JE PROPOSE MON PROJET DU 5 FÉVRIER AU 10 MARS

Vous avez une idée de projet pour Villebon-sur-Yvette en lien avec le Plan Climat et qui sera utile au plus grand nombre ? **Soumettez-la !**

Le projet doit :

- être localisé sur le territoire de Villebon-sur-Yvette,
- présenter un intérêt général,
- **relever des compétences de la Commune et s'inscrire dans le cadre du Plan Climat de la Ville**
- concerner un investissement (projet à long terme),
- être le plus précis possible afin d'étudier sa faisabilité technique, financière et administrative,
- d'un coût de 25 000 € maximum,
- ne pas être déjà en cours d'étude ou d'exécution par la Ville.

Pour déposer votre projet, vous devez être Villebonnais sans condition d'âge. Il est possible de proposer une action en tant qu'association ou que collectif d'habitants.

→ *Proposez votre projet : en ligne sur le site de la Ville ou dans les urnes disposées à l'accueil de l'Hôtel de Ville, du Centre sportif et de la Médiathèque.*



2

LES PROJETS SONT ÉTUDIÉS

La faisabilité des propositions sera ensuite vérifiée par la Ville. Celles répondant aux critères de sélection seront chiffrées puis soumises au vote.

3

JE VOTE POUR MES PROJETS FAVORIS DU LUNDI 22 AVRIL AU DIMANCHE 5 MAI

Vient ensuite le moment du vote ! Tous les Villebonnais, quel que soit leur âge, pourront voter pour leurs actions préférées en ligne ou grâce à des urnes présentes dans des bâtiments municipaux.

4

LES PROJETS SONT RÉALISÉS

Les projets ayant recueilli le plus de voix seront engagés dans le courant de l'année 2024.



J'ai une question

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT EN CRÈCHE ?

L'ensemble des professionnelles de la Petite Enfance accueillent vos enfants de 3 mois à 3 ans. Le premier critère d'attribution est d'être Villebonnais. La procédure d'inscription se déroule en deux étapes : un premier rendez-vous au Relais Petite Enfance (RPE) pendant la grossesse pour discuter du mode de garde le plus adapté. Puis, un second au 6^e mois pour une pré-inscription au Pôle Petite Enfance avec l'ensemble des pièces administratives demandées. Il est nécessaire de confirmer votre inscription dans les 15 jours suivant la naissance en envoyant l'acte de naissance intégral. Des commissions d'attribution se tiennent tout au long de l'année selon les places disponibles et selon la tranche d'âge de votre enfant. Le suivi et l'ajustement de votre dossier sera effectué par le Pôle Petite Enfance.

→ *RPE Intercommunal du Moulin*
Tél. 06 74 96 75 23
rpe@villebon-sur-yvette.fr



COMMENT OBTENIR OU RENOUELER MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ OU MON PASSEPORT ?

Remplissez une pré-demande sur ants.gouv.fr puis, planifiez votre rendez-vous en Mairie sur le site de la Ville. Lors du rendez-vous, venez avec vos photos d'identité conformes et les pièces à fournir (originales et copies). Votre dossier sera télétransmis sur une plateforme spécialisée. Vous serez informé par SMS dès que votre titre d'identité sera prêt. Soyez attentif aux périodes d'affluence (congés d'été) qui peuvent entraîner des délais supplémentaires dès le Printemps. Pensez également à vérifier les dates de validité de vos documents et anticiper les prises de rendez-vous en conséquence. La Carte Nationale d'Identité doit être renouvelée 2 à 3 mois avant la fin de sa validité (6 à 8 mois pour le passeport).

→ *Rendez-vous sur le site de la Ville, rubrique Mon Quotidien > Vos démarches > Papiers-citoyenneté*

M. LE MAIRE A ANNONCÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE QUE LE PROJET DE CRÈCHE DANS LE QUARTIER DE LA ROCHE ÉTAIT REPORTÉ. QU'EN EST-IL ?

Principalement, en raison du contexte économique actuel, la consultation des entreprises de travaux chargées de mettre en œuvre ce projet a généré un dépassement budgétaire. Il a porté le coût de la mise en œuvre du projet à 7,15 millions d'euros, soit une augmentation de 2,65 millions par rapport au montant initial. Cette enveloppe budgétaire pour un Établissement d'Accueil pour Jeunes Enfants de 60 berceaux n'est pas soutenable pour la Ville.

Toutefois, la Commune n'entend pas abandonner ce projet qui répond à un véritable besoin, celui d'offrir des locaux mieux adaptés aux familles villebonnaises. Une nouvelle consultation pour le bureau d'études est prévue, après une révision du programme pour assurer la faisabilité globale du projet.

Vie pratique

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

En Hiver, la collecte des déchets verts est plus espacée. Ils seront ramassés les mercredis 17 et 31 janvier ainsi que les 14 et 28 février dans l'après-midi. Les sacs sont disponibles au Centre Technique Municipal du lundi au vendredi et à l'accueil de l'Hôtel de Ville le samedi matin.

ET LE SAPIN ?

Noël est passé et vous voulez vous débarrasser de votre sapin. Deux solutions :

- ☆ Votre sapin est naturel : déposez-le lors de la collecte des végétaux.
- ☆ Votre sapin est artificiel ou floqué de fausse neige : vous pouvez le conserver pour l'année prochaine ou le jeter avec les ordures ménagères (bac marron).



VOS PRATICIENS À LA MAISON DE SANTÉ

Vous recherchez un orthophoniste, un gynécologue ou un médecin généraliste ? Et si vous poussiez la porte de la Maison de Santé Madeleine-Brès dans le quartier de La Roche ? 4 praticiens et 3 infirmières vous accueillent sur rendez-vous.

→ *Plus d'informations sur le site de la Ville.*

BIENTÔT LE RECENSEMENT

Une partie de la population de la Ville sera recensée du jeudi 18 janvier au samedi 24 février.

Des agents recenseurs avec une carte officielle sont susceptibles de frapper à votre porte. Leurs noms et photos seront disponibles sur le site de la Ville.

Pourquoi recenser les Villebonnais ?

Les résultats du recensement permettent de mieux connaître l'évolution de la population et d'adapter les services municipaux aux besoins des habitants.

→ *Service État Civil*
Tél. 01 69 93 49 00

Aura Clim

vous propose l'installation, le dépannage et la maintenance de l'ensemble de votre installation de type pompe à chaleur et climatisation.



Tél. 07 68 05 38 39

auraclim.services@gmail.com



Stéphanie vous propose :

- ♥ Des biscuits sablés artisanaux décorés à la glace royale sur-mesure
- ♥ Des pâtisseries artisanales personnalisées
- ♥ Des ateliers à domicile en décoration de biscuits et pâtisserie

Pour tout renseignement,
www.latelierbiscuitsdesteph.com
latelierbiscuitsdesteph@gmail.com



UN BUDGET AU SERVICE DES VILLEBONNAIS

Alors que l'économie mondiale est encore bousculée par les conflits internationaux et que l'inflation reste élevée, la Ville a bâti un budget 2024 qui continue de protéger les Villebonnais tout en développant des projets ambitieux.

Budget 2024

39 503 596 €

FONCTIONNEMENT
Pour la bonne marche
des services publics

Dépenses

31 214 271

Recettes

31 214 271



INVESTISSEMENT
Pour construire
des projets à long terme

Dépenses

8 289 325

Recettes

8 289 325

L'année 2023 a été marquée par une hausse inédite du prix des matières premières et de l'énergie, dont les conséquences se font encore sentir en 2024. Face à cette situation complexe, la Municipalité agit à travers son budget pour garantir aux Villebonnais un service public de qualité. Elle maintient cette année son bouclier financier qui absorbera une partie des hausses que subit la Collectivité et limitera cette augmentation pour les habitants. Fidèle à son programme de mandature, elle poursuivra le développement de projets d'ampleur.

ZOOM SUR VOS IMPÔTS LOCAUX

Cette année encore, la Ville reste fidèle à ses engagements pris il y a 17 ans et n'augmente pas la part communale des impôts locaux.

11,91 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

32,76 % (16,39 % de taux communal + 16,37 % de transfert du taux du Département) pour le foncier bâti

43,84 % pour le foncier non-bâti

1,4 millions d'€

Pour l'entretien lourd des bâtiments communaux et l'équipement des services.



OBJECTIF PLAN CLIMAT

Approuvé en 2020, le Plan Climat de Villebon-sur-Yvette propose 54 actions concrètes pour réduire nos consommations d'énergie, se déplacer mieux et moins, préserver nos milieux naturels et la biodiversité, développer une économie circulaire et éduquer à une consommation vertueuse.

En 2024, le budget communal visera notamment à :

- ✿ remplacer l'éclairage du gymnase Marie-Marvingt, d'une partie des écoles Andersen et des Casseaux (dernière phase de remplacement), du self de l'école de La Roche et d'une centaine de candélabres par des LED,
- ✿ aménager une cour oasis à l'école maternelle de La Roche,
- ✿ poursuivre le remplacement de la flotte automobile par des engins moins polluants. Cette année, 9 véhicules, dont 3 diesels, seront remplacés par 2 véhicules électriques et 1 GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié),
- ✿ peindre en blanc les toitures-terrasses de la Médiathèque pour diminuer la chaleur,
- ✿ réaménager le parking du Centre Culturel Jacques-Brel, incluant une chaussée absorbante et un éclairage à LED,
- ✿ achever les travaux de rénovation thermique de l'Hôtel de Ville,
- ✿ procéder à l'isolation thermique et la protection solaire de plusieurs bâtiments et logements communaux,
- ✿ supprimer l'ensemble des emballages plastiques dans la livraison quotidienne des repas...

À noter : la Commune poursuit son partenariat avec l'ALEC Ouest Essonne pour l'accompagnement à la mise en œuvre d'actions notamment de rénovation énergétique (patrimoine communal, particuliers et copropriétés).

FOCUS : LA VOIRIE COMMUNALE

En 2024, la Ville a souhaité reprendre la gestion de la voirie communale, assurée depuis 2018 par la Communauté Paris-Saclay (CPS). En 5 ans, la Commune a fait le constat que ce transfert de compétences lui a apporté une aide financière non négligeable mais qu'il s'est avéré moins pertinent en matière de gestion.

Végétalisation de la cour
de l'école maternelle des Casseaux.



1,5 millions d'€
pour le Plan Climat en 2024

Plan Climat et Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) tient également compte des récents événements climatiques. Le nouveau PLU cherchera notamment à limiter le droit à construire sur certains secteurs concernés par les ruissellements. Il accordera plus d'espace à la perméabilité des sols, favorisera les constructions économes en énergie et les modes de déplacement doux.



100 points
lumineux remplacés
par des LED

La reprise en direct de la gestion de la voirie communale permettra à la Commune de bénéficier du fonds de compensation pour la TVA, des éventuelles subventions et du dispositif de Soutien aux Investissements de Voirie (SIV) mis en place par la CPS.

La Ville a toutefois jugé préférable de laisser la gestion des voiries du Parc de Courtabœuf à la CPS, compte tenu du caractère intercommunal de ce parc.



Le Festival du Conte lancé en 2021 a rencontré un beau succès lors de ses deux éditions.

PLACE À LA CONVIVIALITÉ

La Municipalité souhaite continuer de développer les liens entre Villebonnais de toutes les générations à travers des moments festifs et de partage. Si les habitants apprécient toujours de se retrouver lors des fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien ou aux représentations du Centre Culturel Jacques-Brel, ils pourront aussi profiter de nouvelles animations en 2024. Une cérémonie verra le jour afin de féliciter les nouveaux bacheliers. Les jeunes ou les parents pourront se retrouver pour échanger autour de cafés thématiques.

Journée d'Halloween, Murder Party, Festival du Conte, Fête de la nature, gratuité du jeu sur place à la Ludothèque... Ces nouveautés ont trouvé leur public ! Elles seront toutes reconduites cette année.

UNE ANNÉE OLYMPIQUE

Terre de jeux 2024, la Ville fera vivre toute l'année l'esprit des jeux Olympiques et Paralympiques à travers de nombreuses animations sportives.

TEMPS FORTS

Samedi 25 et dimanche 26 mai
Cap sur Olympie

Un week-end d'animations sportives et familiales autour du sport et de l'olympisme. Au programme : des ateliers sportifs pour tous les âges, des animations autour des mobilités douces, une tombola, des démonstrations sportives de haut niveau ou encore des challenges sportifs. Le programme complet sera prochainement disponible sur le site de la Ville.



UNE VILLE INCLUSIVE

— Engagée dans un plan Inclusion-Handicap, la Ville poursuit ses actions en faveur de l'accessibilité. Elle développe également des actions à destination des publics les plus vulnérables.

En 2024, la Commune aura par exemple à cœur de :

- **maintenir d'étroites relations** avec l'EHPAD Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Les résidents bénéficieront toujours des différents services et prestations de la Ville notamment en matière sportive et culturelle,
- **développer une offre sportive inclusive** avec des sections de sport adapté en lien avec la Maison Sport Santé Paris-Saclay et la poursuite d'activités sportives auprès de la RPA et de l'EHPAD,
- **continuer à soutenir** le Centre Communal d'Action Sociale et les associations de solidarité, tant sur un plan financier, qu'en matière de locaux et d'équipements,
- **lancer la phase 3** de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) pour rendre les bâtiments publics et le territoire accessibles à tous. Cette phase concernera entre autres les aires de jeux, le Centre de loisirs, l'école maternelle Charles-Perrault, ou des locaux sportifs (chalet des boulistes, terrains de tennis, de golf, tribunes, vestiaires...),
- **favoriser l'inclusion** des enfants en situation de handicap en remplaçant la structure de jeux de l'école élémentaire des Casseaux par une aire de jeux 100 % inclusive.

+ D'1 MILLION D'€
DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
VILLEBONNAISES.

Chaque année, la Ville apporte son soutien aux associations avec l'attribution de subventions, le prêt de salle ou de matériel.



150 000 €

pour lancer les travaux de la phase 3 de l'Ad'AP

100 000 €

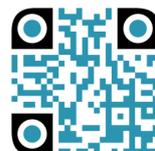
pour construire une aire de jeux 100 % inclusive à l'école des Casseaux



**PRIORITÉ
À LA SÉCURITÉ**

170 000 €

pour l'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection afin de continuer de veiller sur le patrimoine et l'espace public.



Retrouvez l'intégralité du budget communal 2024 sur le site de la Ville.

Vu à
Villebon
.....



04/11



Halloween

AU CENTRE DE LOISIRS

Petits fantômes, sorcières et vampires ont hanté les couloirs du Centre de loisirs pour célébrer Halloween.

Au programme : maquillages terrifiants, ateliers de décorations horribles et goûter des cannibales.





06/10



Pour sa première édition villebonnaise, la **Semaine bleue** a fait le plein. Les seniors sont venus nombreux assister aux conférences de prévention ou encore danser sur le parvis de la Mairie.



03/11

Où est passé le passager de la croisière en dirigeable ? Les Villebonnais ont mené l'enquête lors d'une **murder party** pleine de mystère à la Médiathèque.

Accompagner un proche dépendant suscite de nombreuses questions. La série d'ateliers « **Entr'aïdants** » animés par l'association Nouveau Souffle apporte des réponses et une écoute bienveillante.

29/11



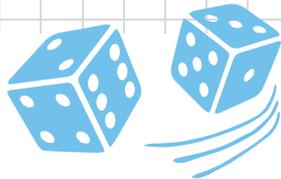
15/12



Flûte à bec, percussions et chant... Les élèves du Conservatoire Erik-Satie ont ravi le public de l'église Saint-Côme et Saint-Damien.

Sortons

DANS LES COULISSES DU FESTIVAL INTERLUD



Jeux, jouets, escape game... Pour sa 6^e édition, le festival itinérant Interlud pose ses valises à la MJC Boby-Lapointe du vendredi 19 au dimanche 21 janvier.

DU JEU POUR TOUS LES ÂGES

« L'objectif du festival est de créer du lien autour du jeu. Nous préparons une sélection pour que toutes les générations puissent se retrouver » explique Laurent, ludothécaire.

Au programme : du jeu symbolique et de construction pour les plus jeunes, des jeux de règles pour tous les âges, des jeux de figurines, mais aussi un espace dédié aux créateurs de jeux avec des prototypes à découvrir et un coin restauration pour combler les petites faims.

ESCAPE GAME ET TOURNOIS POUR JOUER EN GRAND FORMAT

Chaque jour, de grands tournois seront organisés. Samedi, rendez-vous autour de « Champions », un jeu d'ambiance familial amusant et accessible à tous. Dimanche, jouez à « Set & Match » en présence de son créateur Philippe Latarse.

Et si vous meniez l'enquête ? Escape Time Paris Saclay propose « Le coffre à jouets », un escape game à partir de 6 ans, samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LA MÉDIATHÈQUE SE PREND AU JEU

La Nuit de la Lecture prend ses quartiers au festival Interlud et vous propose des animations ludiques originales.

« Nous avons voulu mettre en place des animations insolites pour proposer de nouvelles façons de s'amuser avec les mots » explique Valérie, responsable chargée des collections et des animations. « Le thème de cette Nuit de la Lecture : la littérature à travers le corps. Rejoignez-nous pour jouer, vous détendre et réaliser de belles découvertes ».

* Jouer avec les livres de 15 h à 18 h

Saurez-vous retrouver la couverture de livre correspondant au bon résumé ? Compléter un puzzle de couvertures de livres ? Retrouver des expressions en lien avec le corps humain ?

* Connaissez-vous le bookface ? de 15 h à 18 h

Entrez littéralement dans un livre en vous fondant dans la photo de couverture d'un ouvrage. Séance photo originale garantie !



* Écouter dans le noir de 19 h à 22 h

Ouvrez grand vos oreilles pour écouter dans l'obscurité des textes mettant en scène le corps. Une expérience de relaxation pas comme les autres.

- Vendredi 19 janvier de 18h30 à 1 h du matin
- Samedi 20 janvier de 10 h à 1 h du matin
- Dimanche 21 janvier de 11 h à 18 h

MJC BOBY-LAPOINTE
8 rue des Maraîchers
Entrée libre



INFORMATIONS

LUDOTHÈQUE
MUNICIPALE

Tél. 01 69 93 49 34
ludotheque@villebon-sur-yvette.fr
Organisé en partenariat avec la Médiathèque,
la MJC Boby-Lapointe
et l'association AVAG.

Dimanche 4 février à 16 h
SPECTACLE HIP HOP

ballet bar



Découvrez les premières images du spectacle



Un subtil cocktail de danse hip hop, mime, cirque et manipulation d'objets.



Billetterie en ligne

Centre Culturel Jacques-Brel

Tarif unique : 11€ - Billetterie en ligne

Tél. 01 69 93 49 21

ccjb@villebon-sur-yvette.fr

Ma ville durable



BRICOLER ET RÉUTILISER AU CHANTIER JEUNES

Poncer, percer, visser... Cet Automne, les jeunes ont passé des vacances productives à construire des jeux à base de matériaux recyclés.

Après quatre jours de chantier, le travail du bois n'a plus de secret pour eux. Jeudi 26 octobre, Inès, Éva, Julien et Alban apportaient la dernière touche aux deux grands jeux fabriqués lors du chantier pédagogique organisé par le PIJ en partenariat avec le Siom de la vallée de Chevreuse et l'Ifac.

« Nous construisons un labyrinthe et un Fakir à partir de palettes et de bouchons en plastique. Je suis sensible à la préservation de l'environnement et je trouvais intéressant de montrer qu'il est possible de s'amuser avec des objets qu'on aurait pu jeter à la poubelle. Le Siom nous a également expliqué le cycle des déchets » explique Éva.

Dans l'atelier Menuiserie du Centre Technique Municipal, les jeunes partagent leur enthousiasme pour le projet. « C'est une bonne façon d'occuper ses vacances. On fait quelque chose d'utile, on apprend et on s'amuse ! » précise Alban.

Le groupe a ensuite fièrement présenté son travail en animant un atelier jeux auprès des enfants du Centre de loisirs. Les constructions seront ensuite accessibles à la Ludothèque ou auprès des écoliers. « C'est un geste pour la planète qui sera aussi utile aux Villebonnais » ajoute Inès.

Mohamed Dehbi, Adjoint au Maire délégué à la jeunesse et à la prévention spécialisée remet leurs diplômes aux jeunes.



DES ARBRES ET DES JEUX DANS LA COUR OASIS

Début novembre, les élèves de l'école maternelle des Casseaux ont découvert les toutes nouvelles plantations de leur cour oasis.

Tilleul de Crimée, merisier, érable trident, groseiller à fleur, thym cilié, sauge des bois... Les essences d'arbres et de plantes comprennent beaucoup d'espèces locales et ont été choisies pour leurs propriétés mellifères, utiles à la biodiversité. Une nouvelle structure de jeu en bois a également été installée.

À vous de jouer !

TEXTILES, OBJETS, DONNEZ-LEUR UNE 2^E VIE

Samedi 16 mars, le Siom organise une collecte exceptionnelle de textiles à la MJC Bobby-Lapointe, qui proposera de son côté un Repair Café.

COLLECTE DE TEXTILES

Ils sont abîmés, troués, trop petits, trop grands... Pourtant, vos vêtements, linges ou serviettes peuvent avoir une seconde vie ! À l'approche du Printemps, il est temps de trier ses placards et faire du vide. Déposez tous les textiles dont vous voulez vous débarrasser dans des sacs fermés au point de collecte à la MJC Bobby-Lapointe. Le Siom revalorisera les matières. Les textiles en bon état seront revendus à prix abordables dans des boutiques solidaires et des friperies. Ceux usagés seront transformés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou en isolant. Une infime partie sera valorisée en énergie.

RÉPAREZ VOS OBJETS AVEC LA MJC

Que faire de vos objets abîmés ? Les jeter ? Pas question ! Votre aspirateur est en panne, une chaise est cassée ? Les bénévoles du Repair Café de la MJC Bobby-Lapointe vous accompagnent dans votre tentative de réparation et, ensemble, vous allongerez la durée de vie de votre objet.

Samedi 16 mars
de 9 h à 11h45
MJC Bobby-Lapointe
Gratuit sur inscription

→ siom.fr
mjcvillebon.org



RÉSERVEZ ICI
VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE

CONTACTEZ LA MAIRIE AU 01 69 93 49 00

ACHAT
VENTE
GESTION **LOCATION**

21



- Parfaite connaissance du marché
- Equipe expérimentée et formée
- Outils performants Century 21

Vous avez un projet immobilier ?
Faites appel à nos conseillers



01 69 31 91 91

ld.villebon@century21.fr

6-7, Place Gérard Nevers 91140 Villebon-Sur-Yvette

oTempstic

Tél : 06 87 77 39 41

www.otempstic.fr



Benoît Cousquer - Palaiseau

Interventions à domicile :

Assistance, Installation, Formation

PC, Tablette, Smartphone, Internet

Déduction - crédit impôts : 50 %



GRUPE

DYNAMIQUE EMBAUCHE

Services aux particuliers et professionnels

Ménage et repassage à domicile, vitres

Jardinage et espaces verts

Déménagement et manutentions

Encombrants, vide-grenier, débarras

BTP - peinture - aménagement - second œuvre

Pressing particuliers et entreprises

Aide à domicile personnes âgées ou handicapées

Nettoyage de locaux professionnels

devis
gratuit

dynamique-embauche.fr
Tél. 06 51 28 53 00

Vie associative

Club des Associations Sportives

Réunion de début de saison des Présidents(es)



Les Présidents/Responsables des associations/sections sportives se sont réunis à l'invitation du Club des Associations Sportives autour d'un repas, afin de définir et rappeler les perspectives pour la saison.

Globalement, la rentrée a été jugée satisfaisante par l'ensemble des participants. Le programme est resté chargé les mois et semaines suivants avec la préparation de l'Assemblée Générale du 21 novembre et du Téléthon le 2 décembre.

Le week-end des 25 et 26 mai 2024, nous participerons à l'évènement Cap sur Olympie, dans lequel sera intégrée la Fête du Sport. Nous connaissons également un stage de secourisme, la commission des subventions et espaces sportifs, ainsi que le programme des activités courantes. Bref, du pain sur la planche !

Lors du repas, M. le Maire, Victor Da Silva, a adressé ses remerciements aux bénévoles engagés pour le bon déroulement des activités sportives sur la Ville.

Patrick Granger a également profité de l'occasion pour remercier François Tixier pour ses 12 années passées au Comité Directeur et à la Commission Subventions. Il lui a souhaité bonne chance pour ses activités futures.

Patrick Granger, Président
Tél. 06 10 10 80 98
clubdesas.villebon@free.fr

Club des Arts Martiaux Karaté défense

Andrea Chaput double vice-champion d'Allemagne



Le CAM Villebon a été représenté par Andrea Chaput lors du dernier Championnat d'Allemagne de light contact et de kick-boxing light. Il s'est distingué dans ces deux catégories en devenant vice-champion d'Allemagne U14.

Déjà double vice-champion de France en karaté light et semi-contact, cette première expérience internationale a permis à Andrea de prendre des premiers repères avant une saison 2024 qui s'annonce déjà riche en évènements.

Jean-Claude Chaput, Président
Tél. 06 76 61 07 45
cam-villebon.com

Les p'tites Bouilles villebonnaises

Les p'tites Bouilles se mettent au yoga

Pourquoi proposer du yoga aux tout-petits ? Le yoga permet aux enfants de découvrir leur corps tout en améliorant leur motricité, leur coordination et leur équilibre. Il permet également de les apaiser en leur apprenant, grâce à la respiration, à gérer leurs émotions tout en développant leur créativité et leur capacité de concentration.

À partir de quel âge peut-on tester le yoga avec ses enfants ? La discipline peut être pratiquée à partir de 18 mois, avec des séances adaptées.

Comment se passe une séance de yoga avec des tout-petits ? Les séances doivent être avant tout ludiques pour que les enfants aient envie d'y participer. À l'aide d'une peluche-mascotte, l'animatrice leur raconte une histoire courte dans laquelle quelques postures de yoga adulte sont intégrées. Ces postures ont, en général, le nom d'un animal ou d'un élément de l'environnement. On ne cherche pas, comme pour les adultes, à avoir une posture parfaite et à la coupler avec la respiration. Le principal est que l'enfant cherche à imiter l'animateur, tout en s'amusant. Au fil des séances, qui doivent être régulières, l'enfant va gagner en confiance et s'améliorer.

Dans son quotidien, il pourra utiliser certaines postures apaisantes ou des exercices de respiration simples pour canaliser ses trop-pleins d'émotions.

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

Secours populaire français, Comité Palaiseau-Villebon

Découvrez nos actions

Le Secours Populaire de Palaiseau-Villebon, comme toutes les associations d'aide, rencontre des difficultés face à l'inflation qui entraîne une augmentation constante de nos bénéficiaires.

Nous multiplions les collectes et proposons à tous les donateurs de livres, objets, vêtements, s'ils le peuvent, d'apporter des produits alimentaires et d'hygiène.

Malgré cette situation, nous continuons, en plus de la distribution alimentaire, à offrir des moments festifs, des sorties et des vacances aux enfants et aux familles.

Le Secours populaire de Palaiseau-Villebon, situé 4 rue des écoles à Palaiseau, est ouvert les lundis et mercredis de 9 h à 11h30 pour les dons et dépôts ainsi que les lundis, mercredis et vendredis pour l'accueil et les inscriptions. Les distributions alimentaires se déroulent le vendredi de 8 h à 11h30. Nos braderies se tiennent le 2^e samedi de chaque mois dans nos locaux, de 13 h à 16 h.

Fidèle à sa devise « *Tout ce qui est humain est nôtre* », le Secours Populaire tend la main à tous ceux qui traversent une période difficile.

Serge Grégory
Secrétaire général
spfpalaiseau@free.fr

 **SPF Comité Palaiseau Villebon**

Masova

Une rentrée bien occupée

Nous avons eu le plaisir de présenter les actions de Masova lors du forum des associations de Villebon-sur-Yvette du 9 septembre dernier.

Lors de la réunion plénière annuelle du 25 mai, le Lions Club de Montlhéry a fait un don de 1 000 € pour aider notre association dans le cadre de ses actions humanitaires 2024. Le chèque de ce don a été remis en main propre par Gérard

Lecherf, Président en exercice du Lions Club de Montlhéry.

D'autre part, l'association Masova a été invitée lors de la réunion mixte du club du 21 septembre dernier, afin de mieux se coordonner entre partenaires associatifs.

Modeline Safeno, Présidente
Tél. 06 31 41 85 84



Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette - APVY

L'APVY fête ses 20 ans

C'est avec un immense plaisir que nous célébrons le 20^e anniversaire de notre association. Que de chemin parcouru, que de tristes moments en pensant à nos amis qui nous ont quittés, mais aussi, que de belles réalisations et de moments heureux partagés. Même si tout n'est pas toujours facile, c'est avec joie que nous partageons cette nouvelle bougie dans notre histoire. Merci à tous pour votre présence. Merci à Didier et Monique qui ont créé, en 2003, cette association. Avec cette bougie, nous sou-

haitons étendre nos actions. Votre présence nous permettra d'aller plus loin et d'atteindre l'accomplissement que chacun souhaite : ensemble nous pouvons mieux, ensemble nous ferons mieux !

« *La confiance est un élément majeur, sans elle aucun projet n'aboutit.* »
Éric Tabarly

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

Vélo Club de Villebon

Un petit retour 40 ans en arrière



Le VCV fête ses 40 ans cette année !

C'est le 10 janvier 1984 qu'apparaît au Journal Officiel l'annonce suivante dans la rubrique 91-Essonne : « 21 décembre 1983. Déclaration à la Sous-Préfecture de Palaiseau. Vélo-Club de Villebon. Objet : pratique du cyclisme sous toutes ses formes. Siège social : chez le président, M. Saux (Michel) à Villebon-sur-Yvette ».

Ça y est, le VCV est né ! Villebon possède un club de vélo. Après cette création, Michel se dévouera corps et âme à son club en tant que Président pen-

dant 35 ans. Depuis, l'association a mis en place : l'école de vélo, des stages à Antibes, le trophée Gérard-Nevers, le rallye cyclo, du cyclo-cross, les lotos du VCV, la participation à de nombreuses cyclo-touristes et cyclo-sportives, dont quelques étapes du Tour dans toute la France, le Bordeaux-Paris, du bike-packing...

L'annonce officielle présentait une « pratique du cyclisme sous toutes ses formes ». C'est encore vrai aujourd'hui. La pratique du cyclisme évolue, mais le VCV reste toujours présent pour pratiquer ce sport sous toutes ses formes. Meilleurs vœux à tous, et roulez bien...

Dominique Lainé, Président

Tél. 06 60 06 14 08

vcvillebon@laposte.net

strava.com/clubs/560757

Club Villebonnais du Temps Libre

Ce club auquel nous tenons



Le dernier trimestre 2023 a été riche en événements. Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir 22 nouveaux adhérents autour d'un pot de bienvenue. Parmi ces jeunes retraités, on peut espérer que certains prennent la relève et assurent l'avenir du club.

Notre fête du Beaujolais nouveau attire de plus en plus de participants. Nous atteignons le maximum de la capacité d'accueil.

Enfin, le repas de Noël, organisé dans de nouveaux locaux à Palaiseau en raison de l'indisponibilité temporaire du Centre Culturel Jacques-Brel, a pour la plupart d'entre nous, bousculé nos habitudes dans l'ordonnancement du repas. Et... pourquoi pas !

Début décembre, pour rester dans l'actualité, nous avons visité à Saint-Ouen les lieux d'informations dédiés au futur « Grand Paris Express ».

Début janvier constitue un bon moment pour s'inscrire au club. Jeunes retraités, rejoignez-nous. Les portes sont grandes ouvertes pour vous proposer nos différentes activités.

Renée Dupuis, Présidente

Tél. 01 60 14 05 44

cvtl@sfr.fr

La Cible de Villebon

Stage régional des équipes jeunes



Forte de ses 166 clubs et près de 30 000 licenciés, la Ligue Régionale de tir d'Île-de-France organise depuis plusieurs années son stage régional, en partenariat avec l'association. Le stage s'est déroulé pendant les vacances scolaires du 24 au 30 octobre au gymnase Marie-Marvingt. Il a été spécialement aménagé pour l'occasion, avec des cibles électroniques installées par une startup du plateau de Saclay.

Les sélections, en partie réalisées sur les résultats de la saison passée, étaient aussi basées sur des entretiens individuels au cours desquels les motivations de chacun ont été évaluées. Les équipes de cadets et de juniors ont démarré le stage, suivies par les minimes.

Au total, 45 jeunes espoirs de toute la région ont pu bénéficier de l'expérience et du savoir d'entraîneurs qualifiés. Ce stage représente une première passerelle pour accéder au haut niveau. Il constitue également un passage obligatoire pour intégrer le club national (PER, CREPS). La Cible de Villebon est fière de compter parmi les sélectionnés : Marie (carabinière 10 m), Jules et Maximilien (pistoliers 10 et 25 m).

Daniel Bonnet, Président

Tél. 06 30 36 98 78

contact@lacible-villebon.fr

ASV - Arts et Sports à Villebon

Hommage à Pierre Clévy

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Pierre Clévy à l'âge de 96 ans. Personnalité bien connue à Villebon, notamment grâce à son activité de conciliateur de justice et de médiateur familial, Pierre et son épouse ont longtemps été des membres actifs de l'ASV.

Grand voyageur et photographe, il nous a régulièrement fait part de ses découvertes du monde au cours d'après-midis de partages amicaux au sein de notre maison. Conteur de talent, il passionnait son auditoire avec ses récits et de savoureuses anecdotes.

Je garde, pour ma part, le souvenir d'un homme extrêmement courtois, toujours à l'écoute et d'une grande culture, avec lequel j'avais plaisir à discuter. Pierre Clévy était un grand Monsieur.

Armand Faussat,
ancien Président de l'ASV

Alain Decoodt, Président

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

.....

ASV - École de danse

Bravo aux professeures-chorégraphes et leurs élèves



Les élèves de notre école de danse ont travaillé d'arrache-pied ! Ils nous ont gratifiés d'un gala de fin d'année somptueux, composé de 3 spectacles, dont un ballet narratif « Alice au pays des merveilles » avec un final époustoufflant !

C'est une belle reprise 2024 qui s'annonce avec des élèves plus motivés que jamais. Ils remplissent nos cours comprenant des disciplines variées : classique, hip-hop, break dance, modern'jazz, contemporain et country.

Les pirouettes, chassés, soubresauts et

autres cabrioles enchantent nos cours de danse aux musiques virevoltantes, choisies de main de maître. À coup sûr, le public sera encore une fois émerveillé lors du prochain gala les 15 et 16 juin 2024 au Centre Culturel Jacques-Brel.

Martine Becquart,
responsable d'activité

Alain Decoodt, Président

Tél. 01 60 10 48 58

contact@asv.asso.fr

.....

ASV - École de la voix

Chanter à Villebon

Que vous soyez adepte du karaoké ou fan d'opéra, il existe à Villebon une association faite pour vous : l'École de la voix. Cette année 2024 débute avec un concert en janvier à l'église Saint-Côme et Saint-Damien. Elle se terminera en juin avec un spectacle en costumes et mise en scène. Rendez-vous sur le site de l'association pour plus de détails.

Il est possible de rejoindre le groupe en cours d'année, alors n'hésitez plus et sautez le pas ! Vous êtes attendus.

Daniel Josse, Responsable

Tél. 06 07 47 75 40

ecoledelavoix@free.fr

ecoledelavoix.free.fr

.....



PARTAGEONS DEMAIN

Partager l'espace urbain - l'accès au centre sportif - construction d'une nouvelle crèche et d'un nouveau centre technique municipal

PARTAGER L'ESPACE URBAIN

Le partage de l'espace urbain : trottoirs, rues, etc, nécessite d'assurer la sécurité de tous ses usagers. Cela veut dire par exemple des rues bien entretenues et des trottoirs confortables. Sur ce dernier point, un progrès a été obtenu sur la rue des Maraîchers même s'il est en deçà de la promesse d'une largeur de 1m40 sur son ensemble. L'autre sujet, très largement soulevé dans les réunions publiques par les habitants, est la vitesse de circulation des véhicules, parfois excessive. La vitesse maximale a été réduite à 30 km/h depuis l'été 2023 sur une grande partie de la ville. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle décision mais l'effet est très limité. Pour justifier son inaction, la majorité municipale a tenté une explication plus que douteuse lors du dernier Conseil Municipal : les automobilistes qui dépasseraient la limitation de vitesse rouleraient quand même moins vite quand cette dernière est à 30 km/h plutôt qu'à 50 km/h.

De notre côté nous recommandons :

- De démarrer un effort pédagogique, via une lettre du Maire diffusée dans toutes les boîtes aux lettres, pour expliquer la réduction.
- De faire un effort de signalisation : des panneaux, des marquages au sol (comme dans le quartier de Lozère à Palaiseau) des radars pédagogiques.
- De régler enfin les feux selon le principe de feux récompense conforme à la réglementation (toujours au rouge et qui passent au vert lorsqu'un véhicule approche avec une vitesse inférieure à 30 km/h).
- D'effectuer des contrôles de vitesse et sanctionner sans hésiter les excès car il n'est pas acceptable d'avoir peur d'un véhicule en

approche au moment de s'engager sur un passage piéton.

Ces mesures sont à prendre sans délai.

L'ACCÈS AU CENTRE SPORTIF

Depuis que le niveau de vigilance du plan Vigipirate a été relevé, le tunnel piéton conduisant au centre sportif a été fermé. Cela est une nuisance importante pour l'ensemble des habitants du centre et de l'est de la commune ainsi que pour les élèves du collège et deux de nos trois écoles primaires. Les enfants ou moins grands doivent faire un long détour, afin d'atteindre le centre sportif. Pourquoi diable avoir cadenassé ce tunnel ? Le préfet a demandé à ce que chaque mairie élève son niveau de sécurité. Si cette demande est compréhensible, elle doit être appliquée avec bon sens.

Nous défions quiconque d'expliquer en quoi la fermeture de cet accès améliore la sécurité des usagers du centre sportif.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE ET D'UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

La construction située dans le quartier de La Roche qui doit se substituer aux crèches Du Bellay et de la Basse Roche vient d'être stoppée ! La raison officielle évoquée : une augmentation du coût de la construction de 33 % en comparaison des estimations initiales déjà très élevées : 95 000 € par place et 5 100 €/m² construit. Le projet est repoussé de 2 ans au moins. Les honoraires de l'architecte et des études ont été payés en vain. L'agrément par la PMI de la crèche de la Basse Roche, obtenu uniquement grâce à la promesse de l'ouverture prochaine d'une nouvelle crèche, est en question.

Enfin, le devenir du projet interroge... Pour diminuer les coûts il va clairement falloir diminuer la qualité du bâtiment et/ou la taille de ce dernier. Quelques pistes ont été évoquées (suppression d'une cuisine sur place, suppression du second lieu d'accueil enfants-parents) mais cela suffira-t-il ? Quels seront les choix politiques faits par la Municipalité concernant la petite enfance ?

Budgétairement, ce report arrive au bon moment puisque le déménagement du centre technique municipal devient urgent : le terrain actuel devant être libéré pour construire les logements sociaux dont la ville manque cruellement comme les services de l'État l'ont rappelé à M. Le Maire. Ce manque de logements sociaux est une conséquence directe du Plan Local d'Urbanisme en cours qui autorise les constructions sans aucune contrainte de mixité sociale.

Rappelons ici ce que nous avons proposé pendant la campagne municipale : le centre doit être implanté au bout de la rue Eugénie Cordeau sur un terrain d'une superficie de 10 000 m², largement supérieure au 7 000 m² du terrain actuel. Une partie doit être réservée pour des projets futurs comme par exemple, une cuisine centrale pour les écoles. L'avant-projet doit être construit avec ses futurs utilisateurs, revu avec les services, les élus en Conseil Municipal et présenté aux habitants et pas sous la forme d'un projet finalisé à prendre ou à laisser comme cela l'a été pour la crèche.

Venez à notre rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12h.

Le 4 Décembre 2023,

Les agents municipaux, première richesse du service public

Au 1^{er} janvier 2024, ce sont 371 femmes et hommes qui apportent aux Villebonnais de tous les âges les services publics nécessaires aux différentes étapes de la vie.

C'est grâce à leur travail que fonctionnent chaque jour les crèches municipales, les cantines et l'accueil périscolaire des écoles maternelles et élémentaires, les équipements sportifs et culturels, le secteur jeunesse, le Centre de loisirs, notre Mairie, le Centre Technique Municipal, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sans oublier la Résidence pour Personnes Âgées (RPA).

C'est grâce au savoir-faire de nos agents que notre espace public est entretenu et embelli.

C'est grâce à nos policiers municipaux que notre tranquillité est préservée, notamment lors des manifestations publiques et des entrées-sorties d'école.

C'est au sein des services municipaux que certains de nos jeunes découvrent le monde professionnel, en tant qu'employés saisonniers (40 postes) et en tant qu'apprentis (4 postes, dont un nouveau en 2024, au sein de la RPA, des cuisines des crèches, des espaces verts et des services techniques).

Enfin, les conseils des agents sont indispensables pour permettre aux élus de mettre en œuvre concrètement leurs engagements de mandature.

Les agents municipaux représentent donc la première richesse du service public villebonnais.

Pourtant, chaque année, lors des débats budgétaires, la minorité municipale pointe, avec une forme de dédain, l'augmentation des effectifs et des dépenses qui y sont associées, sans pour autant pousser la cohérence

jusqu'à identifier les postes ou les coûts qui lui sembleraient superflus.

Cette critique politicienne, bien qu'inconsistante, n'est pas sans conséquence : elle tend à remettre en cause l'utilité des agents qui sont en fonction.

La majorité municipale n'accepte pas cette critique injustifiée, moins encore dans un contexte où les personnels sont confrontés à un climat croissant d'incivilité, voire de violences.

Pour sa part, elle assume pleinement sa grande vigilance au bien-être des agents.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que la majorité des effectifs est affectée à des secteurs exposés à des formes de pénibilité, à savoir l'action sociale, la petite enfance, l'éducation, les services techniques et l'entretien des locaux.

Ainsi, depuis plusieurs années, de multiples actions de prévention des risques professionnels sont mises en œuvre afin d'améliorer les conditions d'emploi et de diminuer les risques de maladies ordinaires et d'accidents du travail, qui sont la cause de plus de 65 % de l'absentéisme global. À titre d'exemple, la Ville est en partenariat avec le Centre de Gestion de la Grande Couronne pour bénéficier de services liés à la médecine professionnelle, recourir à un psychologue du travail ou encore à un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

Dans la même logique, la Ville est soucieuse de permettre autant que possible les reclassements d'agents vers des postes compatibles avec leur état de santé et leurs aspirations.

Et, quand cela est nécessaire, la Ville pro-

cede à des recrutements, de sorte que les ressources humaines évoluent en cohérence avec les besoins des Villebonnais et la technicité croissante des tâches.

L'ensemble des politiques en soutien au personnel communal est intégré depuis octobre 2022 dans un Projet d'administration, qui a été coconstruit pendant deux ans avec les agents, les encadrants et les élus et qui formalise les ambitions partagées pour la qualité du service public municipal.

En prenant soin de ses agents, la Commune se donne les moyens d'offrir aux Villebonnais un service public de qualité, accueillant et bienveillant.

Elle se donne aussi les moyens d'avoir des agents dont l'expertise permet parfois de détecter les erreurs des prestataires extérieurs de la Ville, notamment dans les opérations de maîtrise d'œuvre ou de travaux.

En outre, par cette politique, la Commune est un employeur attractif. Et, cette attractivité sera indispensable dans les prochaines années : un peu plus de 40 % des effectifs permanents pourraient partir en retraite dans les 12 prochaines années. Il faudra donc recruter de nouvelles personnes pour les remplacer, dans un contexte où de nombreuses offres d'emploi ne trouvent pas preneur et où la concurrence entre collectivités est rude.

Enfin, on relèvera que cette attention au personnel communal n'entraîne pas de dérapage budgétaire. Au contraire, grâce à une démarche d'optimisation permanente des coûts, à laquelle les agents sont pleinement associés, la dette de la Commune va continuer à se réduire en 2024, pour la dixième année consécutive.

Carnet

NAISSANCES

Luke Tichadou, 14 septembre
Fatimata N'diaye, 19 septembre
Ange-Gadiel Issumo Mayakapongo, 11 octobre
Leyana Vimalin, 18 octobre
Florent Meriguet, 25 octobre
Sofia Fernandes, 26 octobre
Alice Sanviemvongsak Villarreal, 8 novembre
Maëlle Laha, 11 novembre
Emy Traulle, 14 novembre

MARIAGES

Yannick Chapellier & Cécile Le Breton, 7 octobre
Yves Berthellet & Dominique Rouch, 28 octobre
Benjamin Cuciniello & Natacha Aïssi, 28 octobre
Abdessamed Bouras & Norhane Benkahla, 28 octobre

DÉCÈS

Liliane Lucas épouse Sauvage, 12 octobre
Alain Poirier, 18 octobre
Madeleine Quintard, 20 octobre

HOMMAGE À LILIANE SAUVAGE

C'est avec tristesse que la Ville a appris la disparition de Liliane Sauvage, ancienne Conseillère municipale, le 12 octobre dernier. Figure emblématique de la Commune, elle était bien connue des Villebonnais pour avoir tenu pendant de longues années la station-service de la rue des Maraîchers, aujourd'hui fermée. Investie dans l'association des commerçants de Villebon-sur-Yvette, elle a occupé avec enthousiasme les fonctions de Conseillère municipale de 1989 à 2009. Elle a notamment représenté avec conviction la Municipalité au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et des divers Comités des fêtes et du jumelage.

Nos pensées accompagnent ses proches et sa famille.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

D'or, de grand or, de vermeil ou d'argent, les médailles du travail valorisent un engagement professionnel à long terme. Le 7 octobre dernier, les récipiendaires ont reçu leurs diplômes des mains de Victor Da Silva.

PROMOTION DU 1^{ER} JUILLET 2023

• ÉCHELON ARGENT (20 ANS)

Aude Cambecedes, Sébastien Lejeune, Cécile Lejuste, Laurent Maenza, Bruno Marchiol, Eric Moras, Danièle Neuville, Carine Passenaud

• ÉCHELON VERMEIL (30 ANS)

Sylvie Baj, Caroline Bonnefoy, Conception Carmona Delage, Fabienne Chessebœuf, Khalid El Maktafi, Jorge Martins, Jean-Philippe Neuville, Pierre Soler, Vincent Vallée

• ÉCHELON OR (35 ANS)

Patricia Bordas, Pierre-Arnaud Cherbonnel, Philippe Miché, Florence Zamboni

• ÉCHELON GRAND OR (40 ANS)

Patrick Belfort, Pierre Cornet, Philippe Dahan, Jean-Pierre Falempin, François Lienard, Thierry Morgand

• ÉCHELON AGRICOLE

Cécile Olivero



NOTRE histoire



VILLEBON, DU HAMEAU DE VILLIERS AU VILLAGE

— Poursuivons notre exploration des lieux-dits de la Commune avec la section D du cadastre de Villebon-sur-Yvette couvrant le hameau de Villiers et le Village.

LA MARE DES CHAMPS

Tiré de l'ancien norois, d'origine scandinave, marr, les mares sont habituellement des étangs installés par les agriculteurs près de leur demeure, où vivent canes, canards et autres animaux qui s'y abreuvent. La mare est dite « champ » lorsqu'elle est naturelle. Il s'agit alors d'un marécage suffisamment étendu qui permet d'arroser les cultures.

LA FONTAINE DE FER

Elle pourrait être liée au ferron, forgeron ou maréchal-ferrant. La forge comporte une ou plusieurs enclumes et un baquet d'eau pour refroidir rapidement le fer chaud et durcir la pièce forgée. Ici, la Fontaine, nom de la source d'autrefois, a-t-elle été dotée par les hommes d'un robinet de fer ?

LE RUISSEAU DU OU DES PARADIS

Le mot « paradis » désigne des jardins installés près du ruisseau, depuis sa haute source sur le plateau jusqu'à la plaine. Le ruisseau Paradis rejoint la rivière Yvette.

LES JARDINS DE VILLIERS

Le mot « jardin » semble provenir du gallo-roman hortus gardinus, lui-même issu du francique gart, gardo, signifiant « clôture ». Des potagers étaient-ils à l'origine de jardins regroupés pour servir aux habitants du hameau ?

LES QUATRE ARPENTS

Issu du gaulois arepennis, l'arpent est une mesure agraire. Il a donné son nom au métier d'arpenteur. Un arpent vaut cent perches, soit quarante ares ce qui équivaut à 400 m².

LES DRÉAS

Il pourrait s'agir d'un ancien mot disparu de notre langue. Il serait issu de draille, signifiant en dialecte provençal « chemin de transhumance ». Les dréas indiqueraient des traces de passage sur une voie ancienne. Ils sont attachés à un lieu sur le plateau, qui joint la direction Nord-Sud, à l'inverse de nos voies actuelles qui vont plutôt de l'Est à l'Ouest.

LES GROUETTES

Au 12^e siècle, le mot groe, d'origine celtique, signifie caillou, gravier. La groeole représente une terre mêlée de pierres comme le sont les terrains des vignobles.

LES SABLONS

Le mot est issu de sablun signifiant terrain sablonneux ou désert de sable. En 1790, « sablonner » signifiait « jeter du sable fin sur le fer chaud pour le souder » ou récurer avec du sable fin.

LE PAVILLON DE LA MÉNAGERIE

« Ménager » indique habiter un lieu, en général isolé. La ménagerie désigne d'abord l'administration d'une maison, surtout d'une ferme. Puis, le mot a désigné un lieu où sont rassemblés des animaux dangereux, rares et des oiseaux de proie utilisés pour la chasse dès le 13^e siècle.

Louis XIV a installé une ménagerie dans le parc du château de Versailles. Cette pratique a été beaucoup imitée, notamment à Villebon.

LE PARC DE VILLEBON

Le mot « parc », du bas latin parricum, d'origine gauloise, désigne un endroit où sont parqués les animaux. Ce nom de lieu-dit existe-t-il depuis longtemps ? Dans tous les cas, il est proche du pavillon de la ménagerie et semble désigner les mêmes activités.

Pierre Gérard

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises,
MJC Boby-Lapointe

Nos solutions

Anti-inflation pro plaisir

Permettre à chacun d'acheter ce qu'il veut, pas seulement ce qu'il peut.

Les mêmes promos, Le papier en moins !



Retrouvez vos promos en scannant ce QR code

à partir du 1^{er} avril

Agir aujourd'hui pour demain

En caisse, le ticket, c'est seulement si vous le demandez.

Ensemble, luttons contre le gaspillage.



<p>ALIMENTS BIO</p> <p>10%</p> <p>de cognotte sur une sélection de produits Auchan Bio*</p> <p>Des avantages fidélité à toute famille</p>	<p>ALIMENTAIRE</p> <p>5%</p> <p>de cognotte sur une sélection de produits Auchan*</p> <p>Des avantages fidélité à toute famille</p>
<p>ANIMALERIE</p> <p>5%</p> <p>de cognotte sur une sélection de produits Auchan*</p> <p>Des avantages fidélité à toute famille</p>	<p>ALIMENTS BÉBÉ</p> <p>10%</p> <p>de cognotte sur le rayon hors alimentation bébé de 0 à 6 ans**</p> <p>Des avantages fidélité à toute famille</p>

10% de remise crédités pour les étudiants



Valable TOUTE l'année sur de nombreux rayons, avec la carte WAAOH!!!



Carte WAAOH!!!, disponible dans tous nos magasins.

Auchan & naomi.

L'app qui récompense vos dépenses

Cumulez des euros à chaque passage en caisse

Vos achats des 15 derniers jours récompensés à l'inscription

25,72€

Naomi, un service et bien d'autres...

Compatible avec vos investissements Washi

Compatible avec vos investissements Washi

Compatible avec vos investissements Washi

Recyclage de vos bouteilles plastiques



Recharge de votre véhicule électrique



Lutte contre le gaspillage alimentaire avec



Ne ratez aucune promo ! Scannez ce QR code

et consultez vos catalogues sur  OU 



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30